

# ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE PARIS-LA VILLETTÉ

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-la Villette (ENSAPLV) forme des acteurs professionnels de l'architecture et de l'aménagement, aptes à relever les enjeux sociétaux et environnementaux, avec une attention particulière portée aux mondes urbains.

Depuis sa création en 1969 sous le nom d'UP6, elle encourage la diversité des métiers et des approches en architecture. Son offre pédagogique inclut des formations initiales, continues et en apprentissage.

L'enseignement, fondé sur une ouverture aux sciences humaines et aux arts plastiques, est dispensé par une équipe pluridisciplinaire. La formation à la démarche de projet, entendu comme la recherche de la résolution dans l'espace de changements de différentes natures affectant le bâti, l'aménagement du territoire et les paysages, tient une place essentielle dans le programme de l'école.

La recherche, intégrée à l'école, joue un rôle central dans l'évolution des pratiques architecturales en France et à l'international.

Grâce à des partenariats avec plus de 120 écoles et universités répartis dans 50 pays, l'ENSAPLV développe une forte dimension internationale. Ces partenariats se traduisent par des séjours d'études à l'étranger et des ateliers internationaux.

L'ENSAPLV met à disposition des étudiants plusieurs espaces de création et d'apprentissage : un atelier maquettes, un atelier numérique, un pôle image composé d'un atelier photo et d'un atelier audiovisuel, une médiathèque et une galerie d'exposition.

Les Éditions de la Villette, maison d'édition fondée en 1980 au sein de l'école, proposent des ouvrages fondamentaux sur l'architecture, la ville et le paysage. Leur catalogue comprend plus de 200 titres.

L'ENSAPLV est aujourd'hui la plus grande des 21 écoles publiques d'architecture en France, avec près de 2100 étudiants inscrits, dont 500 en double cursus architecte-ingénieur / ingénieur-architecte, 240 enseignants, près de 540 intervenants ponctuels et 84 agents administratifs.

L'école est un établissement public administratif placé sous la tutelle conjointe des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur.

## CONTACT ADMINISTRATIF ENSAPLV

→ Constance Lemirre : 01 44 65 23 12  
[constance.lemirre@paris-lavillette.archi.fr](mailto:constance.lemirre@paris-lavillette.archi.fr)

## CONTACT PÉDAGOGIQUE ENSAPLV

→ Franck Gaubin : [franck.gaubin@paris-lavillette.archi.fr](mailto:franck.gaubin@paris-lavillette.archi.fr)

## CONTACT PÉDAGOGIQUE ESTP

→ Guillaume Faas : [gfaas@estp.fr](mailto:gfaas@estp.fr)  
28 avenue du Président Wilson, 94234 Cachan Cedex  
Partenariat ENSAPLV / ESTP depuis 2006

## CONTACT PÉDAGOGIQUE EIVP

→ Laurent Ducourtieux : [laurent.ducourtieux@eivp-paris.fr](mailto:laurent.ducourtieux@eivp-paris.fr)  
80 rue Rebeval 75019 Paris  
Partenariat ENSAPLV / EIVP depuis 2010

**ENSA**  
**PARIS-LA VILLETTÉ**

**LE DOUBLE DIPLÔME**  
**ARCHITECTE-INGÉNIEUR /**  
**INGÉNIEUR-ARCHITECTE**

ENSAPLV / ESTP / EIVP

**2026**



## École nationale supérieure d'architecture de Paris-la Villette

144 avenue de Flandre - 75019 Paris

01 44 65 23 00

[www.paris-lavillette.archi.fr](http://www.paris-lavillette.archi.fr)



## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La double formation conduit en sept ans à l'obtention de deux diplômes : le diplôme d'État d'architecte (DEA) conférant grade de Master et le diplôme d'ingénieur délivré par les écoles ingénieurs partenaires.

En partenariat avec l'ESTP (École spéciale des travaux publics) et avec l'EIVP (École des ingénieurs de la Ville de Paris), l'ENSAPLV propose quatre doubles formations :

- Bi-cursus architecte-ingénieur (AI) ENSAPLV/ESTP (37 places)
- Bi-cursus ingénieur-architecte (IA) ESTP/ENSAPLV (37 places)
- Bi-cursus architecte-ingénieur (AI) ENSAPLV/EIVP (10 places)
- Bi-cursus ingénieur-architecte (IA) EIVP/ENSAPLV (10 places)

Ces parcours rapprochent deux corps d'état complémentaires et essentiels dans le secteur de la construction.

Les formations s'adressent, de façon symétrique, aux étudiants de 1<sup>re</sup> année à l'ENSAPLV ainsi qu'aux élèves ingénieurs de 1<sup>re</sup> année de la spécialité Bâtiment de l'ESTP et de la spécialité Génie urbain de l'EIVP.

### ARCHITECTE-INGÉNIER (AI)

Durée : 7 ans d'études

Les trois premières années sont consacrées aux enseignements du premier cycle (licence) à l'ENSAPLV ainsi qu'à une formation supérieure en mathématiques et physique dispensée par l'école d'ingénieurs. Puis quatre années sont consacrées aux enseignements du deuxième cycle en architecture (master), étalés et articulés pour faire place aux enseignements de l'école d'ingénieurs.

### INGÉNIER-ARCHITECTE (IA)

Durée : 2 ans de classe préparatoire + 5 ans d'études

Les cinq années d'études sont organisées en deux cycles (licence et master) à l'ENSAPLV, et sont étalées sur cinq ans côté ingénierie.

*Le programme de ces enseignements fait l'objet de plans d'études propres à chaque partenariat, élaborés en concertation avec les écoles d'ingénieurs.*

## CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission dans les bi-cursus fait l'objet de deux procédures de candidature distinctes, l'une via Parcoursup et l'autre directement auprès des écoles d'ingénieurs.

### POSTULER AU BI-CURSUS ARCHITECTE-INGÉNIER (AI)

La sélection des candidats se fait sur dossier via la plateforme Parcoursup. Deux filières Parcoursup spécifiques sont proposées par l'ENSAPLV : bi-cursus architecte-ingénieur ENSAPLV/ESTP et bi-cursus architecte-ingénieur ENSAPLV/EIVP.

La double formation AI est accessible aux candidats titulaires d'un baccalauréat S (avant 2020). Depuis la réforme du baccalauréat, elle est accessible aux candidats titulaires d'un baccalauréat général ou en cours de préparation en terminale générale (spécialité mathématiques ou autre spécialité scientifique). Les candidats présélectionnés après étude de leur dossier sont convoqués à un entretien de motivation à l'ENSAPLV avec un jury représentant les deux écoles.

### POSTULER AU BI-CURSUS INGÉNIER-ARCHITECTE (IA)

Deux bi-cursus distincts sont proposés : ingénieur-architecte ESTP/ENSAPLV et ingénieur-architecte EIVP/ENSAPLV.

La double formation IA est proposée aux étudiants ingénieurs admis à l'ESTP ou à l'EIVP, à l'issue de deux années de classes préparatoires aux grandes écoles. Les candidats participent ensuite à une sélection interne sous forme d'un entretien de motivation avec un jury représentant les deux écoles.

## LES DEUX ÉCOLES PARTENAIRES

### ÉCOLE SPÉCIALE DES TRAVAUX PUBLICS

L'École spéciale des travaux publics (ESTP) est une Grande école d'ingénieurs privée fondée en 1891. Avec son important réseau d'anciens élèves (45 000 diplômés dont 28 000 en activité en France et dans le monde), avec ses 2 500 étudiants en formation initiale et 1 000 diplômés par an, l'ESTP forme en France le flux le plus important de cadres pour les métiers de la construction et de l'aménagement au sens large.

Les liens très forts de l'école avec les entreprises permettent aux étudiants d'être en contact permanent avec le monde industriel et ses dernières innovations : corps professoral constitué pour près de 70% de professionnels, stages obligatoires en entreprise, parrainages par des entreprises renommées, projets recherche-innovation en coopération industrielle, etc.

L'ESTP est à l'image de son environnement professionnel dont le savoir-faire est mondialement reconnu. Partenaire de 88 universités étrangères, l'école accueille annuellement plus de 260 étudiants internationaux issus de 50 pays.

### ÉCOLE DES INGÉNIEURS DE LA VILLE DE PARIS

L'École des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) est à la fois une Grande école d'ingénieurs et un laboratoire de recherche sur les thématiques urbaines. Elle mène une double mission de formation, initiale et continue, et de recherche.

Depuis sa fondation en 1959, l'EIVP est l'unique école d'ingénieurs habilitée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) à délivrer le diplôme d'ingénieur en génie urbain. Ainsi depuis plus de 50 ans, les ingénieurs EIVP façonnent et réinventent les villes dans le monde et déplacent leurs compétences dans tous les secteurs du génie urbain : aménagement, espaces publics, construction, infrastructures, mobilités, environnement, urbanisme, architecture, énergies...

La recherche à l'EIVP, initiée en 2007, a trouvé une reconnaissance immédiate. Transversale, à l'image de ses enseignements, l'école mise sur la qualité scientifique de ses travaux alliée à l'utilité opérationnelle pour des projets urbains complexes. L'école explore plusieurs domaines : la résilience urbaine, l'énergie et le climat en ville, les systèmes urbains numériques et villes intelligentes, les espaces publics et l'aménagement urbain. Au 1<sup>er</sup> janvier 2020, l'EIVP a intégré la nouvelle université Gustave Eiffel, dédiée à la ville de demain.

## ORGANISATION GÉNÉRALE DES DOUBLES FORMATIONS ARCHITECTE-INGÉNIER (AI) ET INGÉNIER-ARCHITECTE (IA)

		Bac + 1	Bac + 2	Bac + 3	Bac + 4	Bac + 5	Bac + 6	Bac + 7	
AI	ENSAPLV	Licence 1	Licence 2	Licence 3	Master 1	Master 1	Master 2	Master 2	Diplôme d'État d'architecte (DEA)
	École d'ingénieurs	AI 1	AI 2	AI 3	AI 4	AI 5	AI 6	AI 7	Diplôme d'ingénieur
IA	École d'ingénieurs	Prépa 1	Prépa 2	IA 1	IA 2	IA 3	IA 4	IA 5	Diplôme d'ingénieur
	ENSAPLV			Licence 1	Licence 2	Licence 3	Master 1	Master 2	Diplôme d'État d'architecte (DEA)